



FICHE D'INFORMATION TARIFAIRE 2026 – 2027	MATERNELLE	ÉLÉMENTAIRE	COLLÈGE	
	TPS à GS	CP à CM2	6 <sup>e</sup> , 5 <sup>e</sup> , 4 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup> Examen inclus
<b>DROITS D'INSCRIPTION / REINSCRIPTION</b> (Payables à l'inscription) Incluent, assurance, FSE, tenue scolaire et location de manuels (du CP à la 3 <sup>e</sup> )				
RÉINSCRIPTION annuelle (ancien élève)	168 000	248 000	288 000	338 000
INSCRIPTION annuelle (nouvel élève)	230 500	310 500	373 500	423 500
<b>DROITS DE SCOLARITE PAR TRIMESTRE</b>	465 000	520 000	660 000	
<b>SERVICES COMPLÉMENTAIRES SUR INSCRIPTION</b>				
CANTINE	135 000	150 000	150 000	
ACTIVITÉS PERISCOLAIRES / GARDERIE	25 000	25 000	25 000	
<b>FRAIS SPECIFIQUES</b>				
Fournitures scolaires (du CP à la 3 <sup>e</sup> )	A charge de la famille (voir liste)			
Test d'entrée (élèves hors réseau AEFÉ)	30 000			
Perte de livre de cours	15 000			
Perte de livre de bibliothèque	10 000			
Perte de carnet de liaison (collège)	5 000			
Perte ou casse d'appareil	Selon coût indiqué			

\* Les montants indiqués sont en francs CFA

## PAIEMENTS

**Les paiements s'effectuent exclusivement en banque** (virement, chèque ou dépôt d'espèces) à l'ordre de LES LAUREATS SARL **en mentionnant le nom, la classe de l'élève et le numéro de facture sur le bordereau.**

Après règlement, une copie du bordereau doit être transmise pour établissement d'un reçu.

Les paiements en espèces ne sont pas acceptés au sein de l'établissement.

Les droits d'inscription ou de réinscription ne sont pas remboursables.

**NB : Tout trimestre entamé est entièrement dû**

## ÉCHÉANCES

**Inscription / réinscription** : 31 août au plus tard

**1er trimestre** : le 30 Septembre

**2e trimestre** : le 30 Janvier

**3e trimestre** : le 30 avril

## PIÈCES À FOURNIR

- Dossier scolaire complet de l'école de provenance avec le certificat de radiation
- Extrait d'acte de naissance
- Deux photos d'identité
- Copie des vaccins obligatoires à jour
- Fiches d'inscription, santé, et engagement financier complétées
- Pièces d'identité de l'élève et de ses responsables légaux.